
Vue d'ensemble

La crise de 2008-2009 et ses suites : recul marqué de l'emploi et ralentissement des salaires, puis reprise en 2010

Michel Amar, Étienne Dalibard, Étienne Debauche*

En 2009, le marché du travail connaît les plus fortes réductions d'emploi salarié observées depuis le début des années 1950 : 248 000 emplois sont perdus, la plupart au premier semestre. À la fin de l'année 2009, la situation se redresse et sur l'ensemble de l'année 2010, l'emploi marchand s'accroît de 125 000.

L'intérim a été le premier secteur touché (- 35 % en un an), et ce, dès le second trimestre 2008. Puis, courant 2009, il se stabilise et repart à la hausse. L'onde de choc s'est ensuite propagée vers les emplois stables. Et ce sont les formes d'emploi les plus flexibles qui sont à l'origine du redémarrage de l'emploi en 2010.

Au regard de la chute de l'activité économique, ce repli de l'emploi se révèle, en fait, inférieur à ce que l'on aurait pu prévoir. Les jeunes et les hommes sont les plus touchés. Les seniors sont dans une situation paradoxale : leur taux de chômage augmente, mais leur taux d'emploi également.

Cette dégradation du marché du travail a pesé sur les évolutions de salaires, mais cet effet a été contrebalancé en 2009 par la faiblesse de l'inflation. Après une quasi-stabilité en 2008, le salaire moyen par tête augmente de 1,2 % en moyenne en 2009. En 2010, sa hausse devrait être également de 1,2 % en moyenne en euros constants.

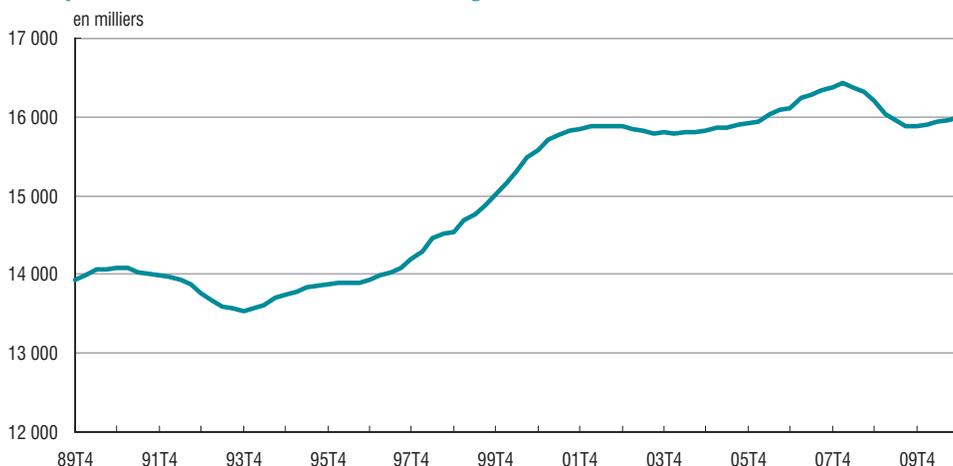
En 2009, les réductions d'emploi salarié sont les plus importantes observées depuis le milieu des années 1950 : 248 000 emplois ont été détruits, pour la plupart au premier semestre (- 237 000 emplois). La dégradation de l'emploi s'atténue au fil de l'année, le solde des créations redevenant même légèrement positif au quatrième trimestre (+ 24 000 emplois). Après ce repli marqué, l'emploi repart en 2010. La situation s'améliore sur le marché du travail : l'emploi marchand s'accroît ainsi de 125 000 sur l'année (*figures 1 et 2*).

L'intérim, principale variable d'ajustement

Tous les secteurs marchands ont été touchés par la crise, mais c'est l'intérim qui a servi de principale variable d'ajustement. Ainsi, dès le deuxième trimestre 2008, le nombre d'intérimaires a baissé. Entre début 2008 et début 2009, les effectifs d'intérimaires ont diminué de 35 %. Cependant, dès le deuxième trimestre 2009, l'intérim se stabilise puis repart à la hausse. Au quatrième trimestre 2010, il a progressé de + 19,6 % en glissement annuel. Les effectifs ne sont cependant pas revenus à leur niveau d'avant la crise : ils sont 593 000 au quatrième trimestre 2010 à travailler dans ce secteur, alors qu'ils étaient 675 000 au début 2008.

*Michel Amar, Étienne Dalibard, Étienne Debauche, Insee.

1. Emploi salarié du secteur marchand non agricole



Champ : France métropolitaine, ensemble du secteur marchand hors agriculture et administration, éducation, santé et action sociale.

Source : Insee, estimations d'emploi.

2. Emploi salarié selon le secteur d'activité

en milliers, données CVS en fin d'année

Secteur d'activité	Glissements annuels						Niveau d'emploi au 31/12/2009
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
Emploi salarié du secteur marchand non agricole ¹	91	192	271	-174	-333	125	15 876
Ensemble industrie	-89	-61	-43	-76	-172	-61	3 352
<i>dont : industrie manufacturière</i>	-81	-55	-41	-67	-173	-64	2 428
Construction	47	60	59	8	-46	-10	1 438
Tertiaire marchand ²	133	193	254	-107	-115	195	11 086
<i>dont : commerce</i>	11	18	39	-21	-44	12	2 965
<i>intérim</i>	22	16	27	-135	-18	97	495
Emploi salarié tertiaire essentiellement non marchand ³	71	97	69	38	87	46	7 545
Emploi salarié agricole	-7	-5	-12	-14	-2	-10	219
Emploi salarié total	156	284	327	-151	-248	161	23 640

1. Secteur marchand : ensemble hors agriculture et administration, éducation, santé et action sociale.

2. Services aux entreprises et aux particuliers.

3. Y compris les contrats aidés.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi.

L'emploi marchand hors intérim a pâti moins fortement de la crise et avec retard

En 2009, l'emploi industriel baisse très fortement (-172 000 emplois). Les réductions d'emploi y avaient déjà été élevées en 2008 (-76 000). L'intérim a joué un rôle particulier dans l'ajustement du volume de travail dans l'industrie. En 2009, le nombre d'intérimaires effectuant leur mission dans l'industrie ne baisse que de 8 000 (-4 %), alors qu'il avait reculé de 93 000 (-31 %) en 2008. Au total, intérimaires compris, le nombre de personnes travaillant dans l'industrie a baissé au même rythme en 2008 et 2009, soit -180 000 par an. Ce ne sont simplement pas les mêmes personnes touchées en début et en fin de crise, les formes d'emplois les plus flexibles étant les premières concernées. Fin 2009 et début 2010, alors que les effectifs industriels continuent de baisser, le nombre d'intérimaires dans l'industrie repart déjà à la hausse.

Si les effectifs du secteur tertiaire hors intérim ont commencé à baisser en 2008, c'est en 2009 que la dégradation s'est véritablement fait sentir, avec 97 000 emplois détruits. La reprise dans ce secteur débute timidement à la fin 2009 (+ 13 000 emplois au 4^e trimestre 2009) et début 2010. Cette situation tranche avec les années 2006 et 2007, pendant lesquelles le tertiaire hors intérim était le principal facteur de croissance de l'emploi marchand.

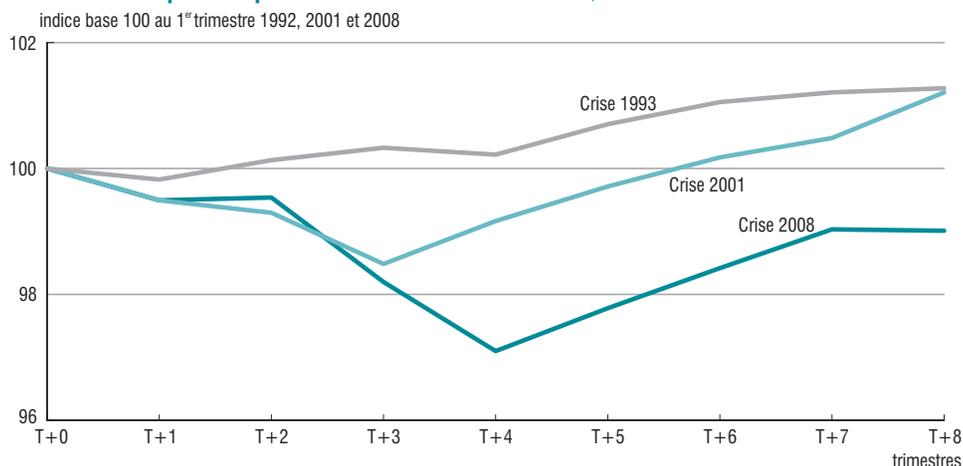
Dans la construction, les effets de la crise se sont fait sentir plus tardivement, les effectifs ne baissant qu'à partir du 4^e trimestre 2008. En 2009, la construction (hors intérim) perd 46 000 emplois (-3,2%). En 2010, les pertes d'emploi se poursuivent mais l'emploi tend à se stabiliser (-10 000 sur l'année). Dans la construction, comme dans l'industrie, l'emploi s'est ajusté principalement via l'intérim : le nombre d'intérimaires en mission baisse en 2008 (-10,6%) et en 2009 (-6%), et repart en 2010 (+5,5% en glissement annuel au 4^e trimestre 2010). Au total, alors que l'activité s'est retournée dans la construction en même temps que dans les autres secteurs marchands, l'emploi a réagi plus tardivement.

Un recul de l'emploi moins fort que prévu

Le repli de l'emploi, bien qu'important, reste relativement modéré si on le compare à la chute de l'activité économique : pendant la crise de 2008-2009, l'emploi marchand baisse ainsi de 2,5 %, alors que la valeur ajoutée recule de 5,3 %. À titre de comparaison, en 1992-1993, l'emploi baissait de 2,1 % pour une chute de la valeur ajoutée de 1,9 %. La productivité apparente du travail s'est beaucoup plus affaiblie que lors des crises précédentes (figure 3). En outre, l'emploi repart à la hausse dès le début de l'année 2010, ce qui peut laisser augurer des gains de productivité plus faibles que par le passé.

Ce sont, en fait, les fortes baisses de l'emploi intérimaire qui ont ainsi permis, dès 2008, d'amortir une partie du choc conjoncturel. La partie plus stable de l'emploi a donc moins ressenti l'impact de la crise. Les entreprises ont de plus eu recours à des instruments de « rétention de main-d'œuvre », permettant de faire varier les heures travaillées plutôt que de se

3. Productivité par tête pendant les crises de 1992-1994, 2001-2002 et 2008-2010



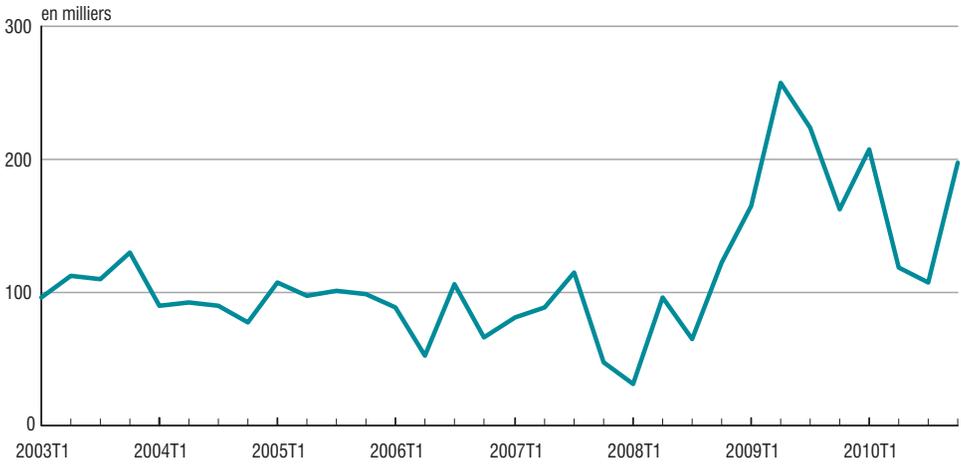
Champ : France métropolitaine, ensemble du secteur marchand hors agriculture et administration, éducation, santé et action sociale.

Source : Insee.

séparer des salariés : annualisation du temps de travail, contrats à temps partiel ou encore recours au chômage partiel. Ainsi, le recours au chômage partiel a sérieusement augmenté pendant la crise (*figure 4*), ce qui a permis, selon toute vraisemblance, de limiter les réductions d'emplois. Mais ces mécanismes n'expliquent qu'une petite partie des évolutions récentes de l'emploi.

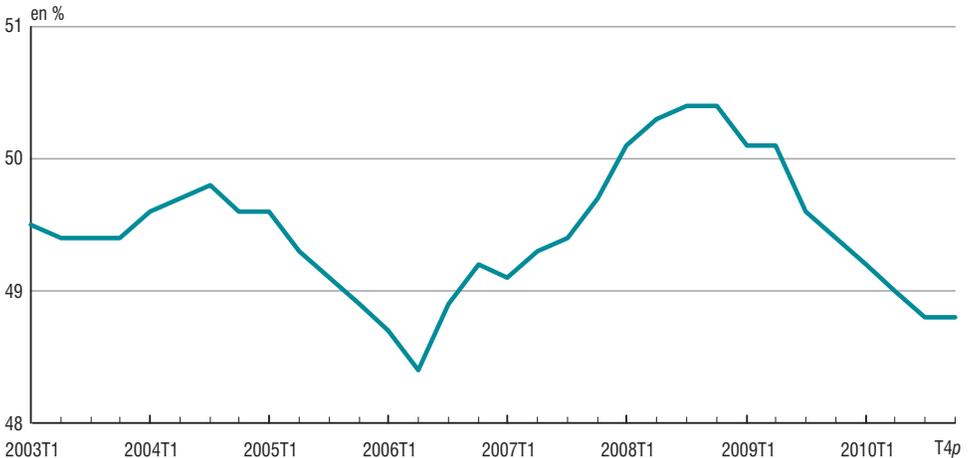
Autre hypothèse, une rupture dans la tendance des gains de productivité. C'est dans l'industrie que l'emploi a le mieux résisté par rapport à ce que l'on aurait pu imaginer. Or, c'est dans ce secteur que les gains de productivité ont été les plus forts ces dernières années. Depuis 30 ans, l'industrie connaît de profonds changements avec le développement de la sous-traitance, de l'externalisation ou encore l'adaptation des processus de production. Une fois ce processus de mutation du tissu industriel achevé, les gisements de productivité seraient moindres dans ce secteur.

4. Nombre de personnes en situation de chômage partiel



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.
Source : Insee, enquête Emploi.

5. Taux trimestriels d'emploi en contrat à durée indéterminée



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans.
Source : Insee, enquête Emploi en continu.

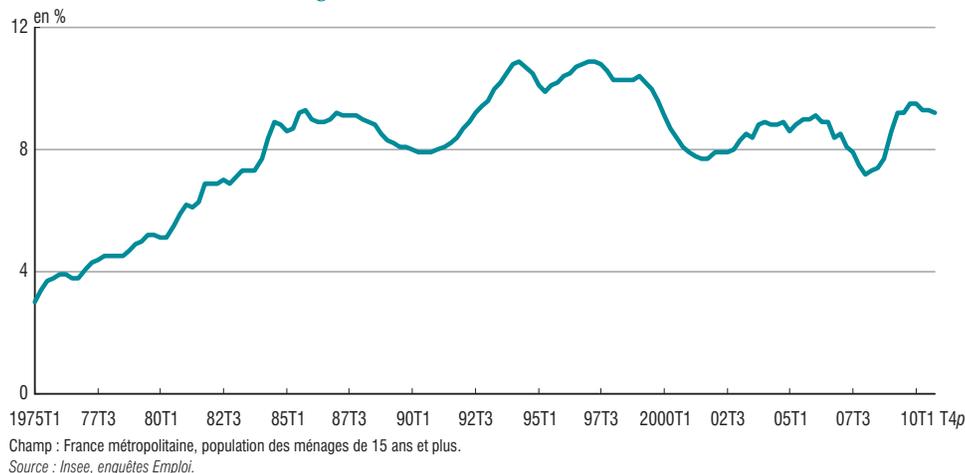
Malgré le redémarrage précoce de l'activité, les emplois stables continuent de pâtir de la crise

Les différents types d'emploi n'ont pas réagi de la même manière à la crise. L'ajustement du marché du travail est d'abord passé par les formes d'emploi les plus flexibles (l'intérim mais aussi les CDD), alors que les emplois stables n'ont été touchés que dans un second temps à partir du début 2009 (*figure 5*). La part des emplois en CDI a baissé régulièrement depuis la fin de 2008 : 50,4 % des personnes de 15 à 64 ans travaillaient sur un CDI fin 2008, elles sont 48,8 % au quatrième trimestre 2010. Ce sont donc les formes d'emploi les plus flexibles qui sont à l'origine du redémarrage de l'emploi, alors que les emplois stables continuent de subir les effets de la crise.

En conséquence des lourdes pertes d'emplois enregistrées en 2008 et 2009, le chômage est reparti à la hausse. Entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 4^e trimestre 2009, le taux de chômage a ainsi augmenté de 2,3 points (*figure 6*), soit une augmentation beaucoup plus rapide que ce qu'avait connu la France lors de la crise de 1993. Avec le début de reprise, le taux de chômage repart à la baisse début 2010.

Autre conséquence du retournement du marché du travail, la part des chômeurs de longue durée augmente, de nouveau, au cours de l'année 2009. Cette part avait fortement diminué en 2008 du fait de l'afflux massif de nouveaux chômeurs. L'ancienneté moyenne au chômage augmente avec la persistance de la crise et la difficulté croissante à retrouver du travail.

6. Taux trimestriels de chômage du 1^{er} trimestre 1975 au 4^e trimestre 2010



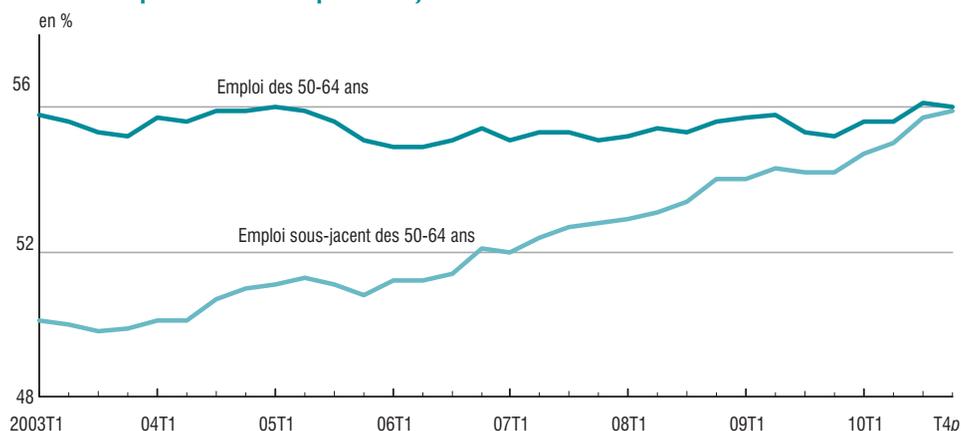
L'emploi des seniors relativement préservé

Les jeunes ont été les premiers à pâtir du retournement conjoncturel : le taux de chômage des 15-24 ans a augmenté dès le 2^e trimestre 2008, quand celui de leurs aînés n'augmente véritablement qu'à la fin de l'année. La hausse est aussi beaucoup plus marquée pour les jeunes : + 6,4 points entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 4^e trimestre 2009, contre + 2 points pour les 25-49 ans et + 1,9 point pour les 50 ans ou plus. Le taux d'emploi des jeunes a également baissé dès le début 2008, passant de près de 29 % début 2008 à 27 % fin 2009. Cette baisse a été plus marquée pour les jeunes hommes que pour les jeunes femmes.

Pendant la crise, le taux d'emploi des seniors ne baisse qu'à la fin de 2009 et repart à la hausse dès le début 2010. Ainsi, au 4^e trimestre 2010, 56 % des 50-64 ans occupent un emploi (*figure 7*). Corrigé des effets de structure démographique, le taux d'emploi sous-jacent, calculé comme une moyenne arithmétique des taux d'emploi par âge détaillé, continue sa progression entamée en 2001. Depuis 2008, il augmente même à un rythme accru. Cela ne signifie pas que les seniors n'ont pas été affectés par la crise. Au contraire, leur taux de chômage a augmenté entre le début 2008 et la fin 2009 (+ 1,9 %), alors qu'habituellement les seniors sont moins sensibles que les autres aux aléas conjoncturels. Les seniors se trouvent ainsi dans une situation paradoxale. Touchés par la crise, leur taux de chômage a augmenté, mais leur taux d'emploi également.

Les hommes ont été plus touchés que les femmes par les pertes d'emplois survenues en 2008 et 2009, car ils sont plus présents dans les secteurs touchés par la crise, en particulier l'industrie et la construction. En conséquence, le taux de chômage des hommes a crû plus rapidement que celui des femmes (*figure 8*). Entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 4^e trimestre 2009, le taux de chômage des hommes est ainsi passé de 6,8 % à 9,4 % (soit + 2,6 points) quand celui

7. Taux d'emploi et taux d'emploi sous-jacent des 50-64 ans



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 50 à 64 ans.

Note : le taux d'emploi sous-jacent des 50-64 ans est la moyenne arithmétique des taux d'emploi par âge détaillé.

Source : Insee, enquête *Emploi en continu*.

8. Taux trimestriels de chômage par sexe du 1^{er} trimestre 1975 au 4^e trimestre 2010



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes *Emploi*.

des femmes passait de 7,6 % à 9,6 % (+ 2 points). Les taux de chômage des hommes et des femmes ont de plus en plus tendance à se rapprocher, une convergence encore plus nette avec la crise. Ce rapprochement avait démarré au début des années 1990. La convergence est particulièrement marquée chez les jeunes, les filles tirant en plus le bénéfice d'une durée d'études plus longue que les garçons. Pour la première fois, pendant la crise, le taux de chômage des jeunes hommes a dépassé celui des jeunes femmes.

Les salaires ralentissent en 2009 pour rebondir en 2010

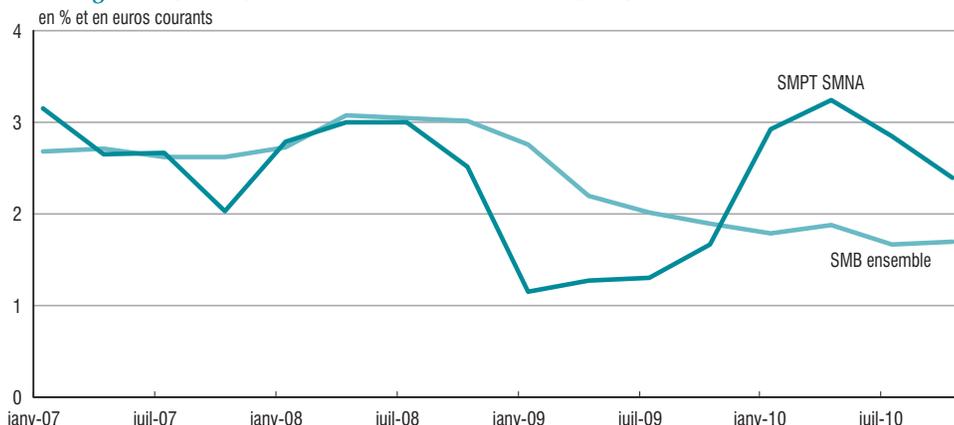
La conjoncture du marché du travail a pesé sur les salaires en 2009 et en 2010. D'un côté, l'augmentation du chômage affaiblit le pouvoir de négociation des salariés, ce qui devrait ralentir l'évolution du salaire mensuel de base. De l'autre, les réductions d'emploi, quand elles touchent prioritairement des emplois peu qualifiés, peuvent entraîner mécaniquement une augmentation du salaire moyen de ceux qui restent en emploi.

Le salaire mensuel de base (SMB) est le salaire de base d'un salarié à temps complet, sans prise en compte des modifications de la structure des qualifications. C'est un indicateur des évolutions d'un salaire négocié. Le salaire mensuel de base ralentit de manière continue sur toute la période : + 3,2 % au 4^e trimestre 2008 en glissement annuel et en euros courants, + 2,2 % fin 2009 et + 1,7 % au 4^e trimestre 2010 (figure 9). Ce ralentissement s'explique par la hausse du chômage, mais aussi par la très forte baisse de l'inflation à la fin 2008 et en 2009, même si, en 2010, les prix sont de nouveau orientés à la hausse (+ 1,8 % en glissement en décembre 2010).

Par ailleurs, les hausses du Smic sur la période 2009-2010 ont été plus réduites que par le passé. En 2008, avec le pic d'inflation observé en début d'année, le Smic avait été réévalué deux fois, en mai et en juillet. En moyenne annuelle, il s'était accru de 3 %. Ces hausses avaient bénéficié à 14 % des salariés du secteur privé. En 2009, avec une inflation faible et le ralentissement du salaire ouvrier, la hausse du Smic n'avait été que de 1,9 % ; elle avait bénéficié à 10,6 % des salariés. En 2010, elle n'est plus que de 1 %, seulement 10 % des salariés du secteur privé en bénéficiant.

Au total, après prise en compte de l'inflation, l'évolution du salaire mensuel de base ralentit également : + 2,2 %, en glissement annuel et en euros constants au 4^e trimestre 2008, + 1,3 % à la fin 2009 et - 0,1 % au 4^e trimestre 2010.

9. Évolution en glissement annuel du salaire moyen par tête (SMPT) du secteur marchand non agricole (SMNA) et du salaire mensuel de base (SMB)



Champ : France métropolitaine, ensemble du secteur marchand hors agriculture et administration, éducation, santé et action sociale.

Sources : Insee, Comptabilité nationale, Dares.

Le salaire moyen de base des employés augmente un peu moins rapidement que celui des autres catégories socioprofessionnelles : + 1,1 % en moyenne annuelle et en euros constants du 3^e trimestre 2008 au 3^e trimestre 2010, contre + 1,3 pour celui des cadres et + 1,2 pour les ouvriers et professions intermédiaires.

Le salaire moyen par tête, des évolutions plus heurtées

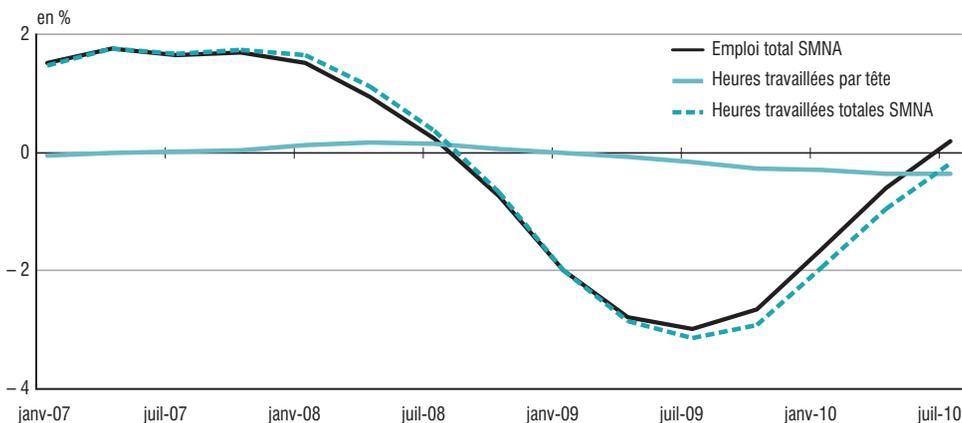
Les évolutions du salaire moyen par tête (SMPT) du secteur marchand non agricole (SMNA) sont beaucoup plus heurtées. Il recule au 1^{er} trimestre 2009, au plus fort de la crise, pour rebondir partiellement par la suite. En moyenne annuelle, il s'accroît en 2009 de 1,3 % en euros courants, après plus de 2,8 % l'année précédente. Mais, avec le léger rebond de la fin 2009, il est, au 4^e trimestre de 2010, supérieur de 2,4 % au niveau atteint un an auparavant. Après prise en compte de l'inflation, il augmente de 1,2 % en moyenne en 2009, après une quasi-stabilité en 2008. En 2010, la hausse moyenne du salaire moyen par tête en euros constants se monte à 1,2 %.

Dans un premier temps, au 1^{er} trimestre 2009, les employeurs ont plutôt utilisé les outils de flexibilité dont ils disposaient (chômage partiel, réduction des heures supplémentaires, primes). Ensuite, à travers la négociation salariale, ils ont plutôt joué sur le salaire de base.

Plusieurs facteurs ont pesé sur le salaire moyen par tête. Pour ajuster le volume de travail au retournement d'activité, les employeurs ont réduit les effectifs, mais ils ont aussi joué sur le volume de travail par tête : le recours aux heures supplémentaires s'est réduit en 2009, la proportion de salariés à temps partiel s'est accrue et l'utilisation du chômage partiel a augmenté, tout particulièrement dans l'industrie. Au total, le volume horaire de travail par tête a baissé à partir de la mi-2008. En deux ans, du 3^e trimestre 2008 au trimestre correspondant de 2010, cette baisse est de l'ordre de 0,5 % (figure 10).

Les primes représentent une part importante de la rémunération des salariés : 13 % pour les entreprises de plus de 10 salariés du secteur marchand non agricole. À travers elles, les employeurs disposent d'un autre levier pour flexibiliser leur masse salariale. C'est notamment le cas des primes liées à la performance, qui expliquent en partie la stabilité en 2009 des salaires en euros courants dans les activités financières, tout particulièrement au 1^{er} trimestre de cette année.

10. Évolution en glissement annuel de l'emploi, du volume de travail et des heures travaillées du SMNA



Champ : France métropolitaine, ensemble du secteur marchand hors agriculture et administration, éducation, santé et action sociale.

Sources : Insee, Comptabilité nationale, Dares.

En revanche, l'évolution différenciée de l'emploi selon la qualification ne contribue que faiblement aux évolutions du salaire moyen par tête. L'emploi des cadres et des professions intermédiaires a plutôt mieux résisté. Celui des ouvriers non qualifiés de l'industrie a particulièrement souffert surtout en 2009. Du côté des employés, en revanche, ce sont les plus qualifiés qui ont subi le plus fortement le contrecoup de la crise. Mais au total, l'impact de ces modifications de structure sur le salaire moyen du secteur privé est réduit. ■

Encadré

Union européenne : des hausses de salaire plus élevées au Sud

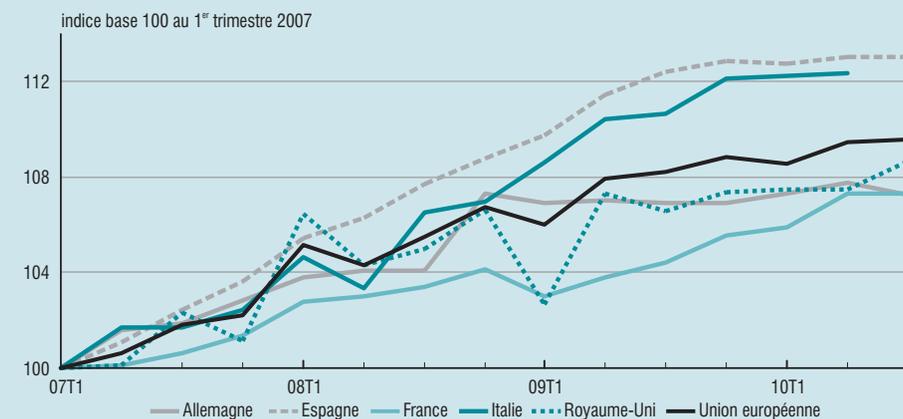
Dans l'Union européenne, sous la double influence de la récession et du ralentissement de l'inflation, l'indice du coût du travail-salaires seuls (ICT) n'a augmenté que de 2,2 % en moyenne sur 2009 en euros courants, contre 4,2 % l'année antérieure, pour l'ensemble des secteurs marchands non agricoles (figure).

Cet indice est un indice de salaire horaire harmonisé au niveau européen. Il permet de comparer les évolutions de salaires entre pays. Il s'apparente au salaire moyen d'un équivalent-temps plein.

Au sud de l'Europe, en Espagne et en Italie les salaires restent dynamiques en 2009 (avec

respectivement + 4 % et + 5 %) pour se stabiliser en 2010. Au Royaume-Uni, en revanche, et de manière encore plus marquée qu'en France, les salaires baissent au 1^{er} trimestre 2009 pour connaître ensuite un rebond puis une croissance très modérée (+ 0,4 % en 2009). En Allemagne, ils n'augmentent que de 2 % en 2009, après s'être accru de + 3,2 % en 2008, période de rattrapage. Entre 2003 et 2007 les salaires allemands n'avaient que faiblement crû (+ 1,7 % par an en euros courants). En 2010, ils n'augmentent que légèrement (+ 0,3 % au 3^e trimestre 2010, en glissement annuel).

Évolution du salaire horaire en Europe dans l'industrie et les services marchands



Pour en savoir plus

« Les bénéficiaires de la revalorisation du Smic au 1^{er} janvier 2010 », *Dares Analyse* n° 74, novembre 2010.

« Comment expliquer les évolutions d'emploi depuis le début de la crise ? » *Note de conjoncture de l'Insee*, décembre 2010.

« Emploi et chômage des personnes âgées de 50 à 64 ans », *Dares Analyse* n° 039, juin 2010.